



## Comité Directeur des 4 - 5 février 2005

Présents : Jacques Bettenfeld, Francis Arnault (samedi), Jean-Pierre Feuillan, Georges Format, Claude Scarsi, Jacques Taillefer, Claude Perruchet, Alain Koubi, Monique Ansquer, Jean-Charles Bouillot, Claude Bouligaud, Pierre-Michel Ferry, François Garcia, Michel Grout, Jean Laterrot, Jean-Claude Moreau, Michel Persiaux  
Excusés : Francis Arnault (assiste au Conseil des Présidents de Ligue le vendredi)  
Laurent Jançon  
Assistent : Joël Delplanque, Jean Férygnac, Francis Serex, Evelyne Beccia (partiellement le samedi), Cyril Collin (vendredi), Olivier Hayes

sous la présidence de André Amiel

### Vendredi 4 février

La séance est ouverte à 10h, dans les salons de l'hôtel Marilla à Hammamet (Tunisie)

1 – Le Comité Directeur apprend avec tristesse le décès de Marguerite Viala, grande dame du Handball français, ancienne joueuse internationale, membre du Conseil d'Administration de la FFHB de 1980 à 1992, ancien membre de plusieurs commissions fédérales.

2 - Le procès verbal de la réunion du Comité Directeur du 7 janvier est adopté.

3 – Projet informatique

Claude Perruchet et Cyril Collin présentent l'avancement du projet informatique (voir en annexe). Claude Scarsi et Alain Koubi en présentent ensuite les aspects financiers.

A l'issue de ces présentations et après en avoir débattu, le Comité Directeur :

- donne un avis favorable unanime à la poursuite du projet, dont l'avancement sera également présenté au Conseil des Présidents de Ligue ce jour et au Conseil des Présidents de Comité lors de sa prochaine réunion (25 -26 février). La décision finale sur la poursuite du projet sera prise par l'assemblée générale.

- se prononce à l'unanimité sur le principe d'un financement total de l'investissement par la Fédération (hors frais fixes de fonctionnement annuels), en partie par le budget fédéral (projet associatif) et en partie par un recours à l'emprunt.

- rappelle que des dispositions réglementaires d'accompagnement devront être mises en place.

4 – Assises du Handball

Jean Férygnac présente l'avancement des travaux de préparation des assises du Handball.

Compte tenu des contraintes actuelles, le Président André Amiel a estimé qu'il était préférable de différer la tenue des assises, qui pourraient donc se tenir en juin 2006, et ce qui permettrait d'avoir un relais essentiel pendant l'assemblée générale 2005.

Le dossier est porté au siège de la Fédération par J. Férygnac, J. Delplanque et M. Grout, avec l'aide d'un groupe composé de J.P. Feuillan, J.P. Renaud, A. Camilleri, P. Filloux, G. Spatz, P. Giboin, P. Orriere, R. Dujardin et P. Chehove.

Les assises doivent répondre à trois objectifs :

- répondre aux interrogations du terrain,

- organiser un rassemblement festif, convivial, sans hiérarchie,
- rencontre avec les personnalités et les internationaux.

Les contacts continuent avec la SOFRES pour mettre en place un sondage à la fois grand public et licenciés. Toutefois, les questions restent à finaliser. J.P. Renaud, P. Giboin et G Spatz sont chargés de faire des propositions.

Il sera ensuite nécessaire de prendre du temps, après les résultats du sondage, pour travailler avec les Ligues, les Comités, les clubs, les licenciés, les salariés, éventuellement par la tenue d'assises locales ou régionales (Chaque Ligue sollicitera tous les « acteurs du Handball » afin d'avoir un panel le plus étendu possible).

Le choix du lieu sera essentiel pour la réussite de l'opération. La manifestation pourraient réunir environ 1000 personnes (un car de 40 à 45 personnes par Ligue). Le cahier des charges sera adressé à toutes les Ligues. Il concernera l'hébergement en chambre simple et double, la restauration, une salle plénière pour 1.000 personnes, une vingtaine de salles pour commissions, une organisation de soirée.

Les frais pourraient être partagés comme suit : le transport à la charge des Ligues, l'hébergement, la restauration et l'organisation générale à la charge de la Fédération.

La séance est levée à 12h45

### Samedi 5 février

La séance est ouverte à 9h30.

#### 5 - Finances et budget

5.1 - Alain Koubi, Monique Ansquer et Olivier Hayes présente l'avancement de la préparation du budget 2005.

La première approche fait apparaître un budget global aux environs de 10 300 K€ contre un prévisionnel de 9 900 K€ en 2004.

Sur le plan analytique on peut mettre en avant les principales évolutions suivantes concernant :

##### a) Performance

Ce secteur représente plus de 35 % des charges. Le budget des équipes de France est en diminution compte tenu du fait que nous ne sommes plus dans une année olympique. Le budget de la filière de préparation au haut niveau reste stable.

##### b) Organisation et Développement

Ce secteur représente environ 30% des charges. Il est en croissance importante (environ 10%) avec un socle de budget d'actions de développement toujours fort. Cela est dû, d'une part, à la centralisation des aides à l'emploi dans ce secteur et à l'augmentation prévue de l'effort dans ce domaine. Cette tendance s'explique, d'autre part, par la réactivation des coupes de France masculine et féminine, par une hausse légère globale des budgets des commissions, de la formation, de l'arbitrage et aussi par les dépenses nouvelles liées au projet informatique et à la création du service juridique.

##### c) Vie Fédérale

Ce secteur est relativement stable malgré la hausse des frais de réunions institutionnelles liée à la nouvelle organisation fédérale. Ce secteur enregistre dans le même temps une croissance de ses produits avec notamment une hausse des recettes statutaires prévisionnelles (licences, mutations,...) et des recettes de formation (avec, de nouveau, la tenue de l'Ecole Française d'Entraîneurs) et ce tout en subissant une baisse des recettes des délégations de rencontres compte tenu de la diminution du nombre de matchs amicaux des équipes de France en France. Au total, ce secteur représente 45% des recettes fédérales.

##### d) Relations Extérieures

La croissance des charges est liée principalement à l'augmentation des frais de personnel qui s'explique par les évolutions des missions de certains collaborateurs au sein des différents secteurs et par le développement des actions de recherche marketing et de communication.

Les recettes qui regroupent les droits TV et les droits marketing sont relativement stables (15% du budget).

##### e) LNH

Avec la mise en place de la LNH, le périmètre de ce secteur a été revu pour ne centraliser que les flux financiers liés à la convention FFHB-LNH. Il intégrait auparavant une approche globale des activités

des secteurs Elite avec les divisions 2 masculine et 1 féminine, ce qui n'est plus le cas. 2005 sera une année plaine au niveau de l'aide financière de la FFHB à la LNH.

f) Boutique

Le budget est globalement stable

g) Hand'Mag

L'externalisation de certains travaux permettent de se rapprocher de l'équilibre.

h) Approches du Handball et Documentation Technique

Les économies sur la fabrication de la revue et la croissance régulière du nombre d'abonnés font apparaître un budget proche de l'équilibre.

i) Service Vidéo

Le budget globalement stable

j) Tournoi de Paris Ile de France

Après une année sans Tournoi à Bercy (« remplacé » par des rencontres internationales à la Halle Carpentier), nous retrouvons un budget nettement plus fort pour cet événement, qui, proche des 500 K€, explique principalement la croissance du budget fédéral.

5.2 - Jacques Taillefer évoque le budget de formation des entraîneurs dont la limitation, liée à celle du nombre de formateurs, ne permet pas de satisfaire l'ensemble des demandes.

## 6 - Propositions des commissions pour l'assemblée générale

Le Comité Directeur prend connaissance des grandes lignes des propositions des commissions pour la prochaine assemblée générale fédérale. Ces propositions seront finalisées pour la réunion du Conseil d'Administration des 4 et 5 mars prochains.

### 6.1 - Finances

a) Chaque année, l'assemblée générale fédérale adopte un certain nombre de tarifs sans que ceux-ci fassent référence à des textes réglementaires. Pour compléter et clarifier le contenu des ressources statutaires de la Fédération, il sera proposé d'ajouter deux alinéas à l'article 26 des statuts relatif aux ressources annuelles de la Fédération.

b) une évolution des conditions d'attribution de prêts sur le FIF sera également proposée.

### 6.2 - Discipline

Selon l'article 18 du règlement disciplinaire fédéral, la qualification des fautes s'analyse par rapport à la décision de l'arbitre et au motif qu'il a retenu. Les commissions de discipline de première instance et le jury d'appel sont donc liés aux déclarations de l'arbitre. Dans le cadre de la lutte contre la violence, il devrait cependant pouvoir leur être possible de requalifier les fautes lorsque, manifestement, la sanction infligée par l'arbitre est inadaptée à la faute commise (disqualification directe au lieu d'expulsion, par exemple).

### 6.3 - Statuts et réglementation

La commission présentera un certain nombre de modifications réglementaires, qui ne sont que des précisions et des clarifications des textes existants, voire des suppressions de « doublons ».

Par ailleurs, compte tenu du flou qui existe dans la circulation et l'examen des vœux des Ligues, la commission proposera une nouvelle procédure, au travers d'une modification de l'échéancier administratif (article 13 des règlements généraux).

### 6.4 - Contrôle de gestion

Après échanges avec la CNACG et le service juridique de la FFHB, la commission propose des aménagements des articles 28 et 29 des règlements généraux, qui concernent : les principes du contrôle de gestion des clubs, les déclarations frauduleuses, la référence aux interventions des agents sportifs, l'analyse annuelle de la situation des clubs, les sanctions applicables, la masse salariale autorisée, les clubs en difficultés financières, le remplacement des clubs défaillants. Ces aménagements sont apportés pour une meilleure cohérence entre la CNCG et la CNACG, ainsi que pour une plus grande équité entre les clubs.

### 6.5 - Secteur élite masculin

Claude Scarsi présente deux propositions au nom du comité de pilotage du secteur élite masculin :

- 1) donner la possibilité aux jeunes joueurs de l'équipe réserve de la D2 masculine de pouvoir doubler les matches sur un même week-end.
  - 2) donner la possibilité aux clubs de compléter la liste des joueurs de l'équipe réserve déposée le 17 juillet par des joueurs mutant hors période (du 17 juillet au 31 décembre).
- Ces deux propositions devront être analysées par les commissions concernées et la DTN (pour la première).

#### 6.6 - Jury d'appel et Réclamation et litiges

Des aménagements, mineurs et de bon sens, du règlement intérieur, du règlement disciplinaire et du règlement d'examen des réclamations et litiges seront proposés, après échanges avec le service juridique de la FFHB.

#### 6.7 - Secteur élite féminin

- a) Compte tenu de difficultés conjoncturelles auxquelles sont confrontés la Ligue d'Aquitaine et le club de Mérignac, initialement retenus pour l'organisation de la phase finale de la coupe de France féminine, la possibilité de modifier l'attributaire de cette organisation est à l'étude.
- b) Il est procédé au tirage au sort des demi-finales de la coupe de France féminine par Evelyne Beccia :

Noisy le Grand Handball - HB Metz Métropole  
ES Besançon - ESC Yutz HB

#### 6.8 - Arbitrage

Divers aménagements des dispositions concernant l'arbitrage seront proposés. Ils ne sont pas finalisés à ce jour.


#### 6.9 - Organisation des compétitions

La proposition importante de la COC concerne la refonte des championnats nationaux de jeunes (moins de 18 ans). Une communication abondante a été faite à toutes les étapes de l'élaboration du projet et en fonction de son évolution. La version finale sera présentée au prochain Conseil d'Administration.

La réunion plénière des COC régionales du 21 janvier a également examiné les vœux des Ligues : création d'une compétition nationale pour les moins de 16 ans (il est plutôt proposé de créer des compétitions interrégionales, avec, éventuellement une finalité nationale), suppression de la règle de brûlage N/2 dans les championnats nationaux de jeunes (les COC régionales y sont plutôt favorables).

La séance est levée à 12h.

Claude PERRUCHET



Secrétaire Général

André AMIEL



Président de la FFHB

## SOMMAIRE



**RAPPEL DU CONTEXTE**  
**OBJECTIFS DU PROJET**  
**CONSTAT ET ANALYSE DE L'EXISTANT**  
**DEMARCHE DU PROJET**  
Phase I : étude préalable à la réalisation  
Phase II : réalisation et mise en exploitation  
**APPORTS ATTENDUS**



2

## RAPPEL DU CONTEXTE



Les applications « métiers » mises en place par la FFHB en 1998 atteignent aujourd'hui leurs **limites** en terme de :

- fonctionnalités,
- convivialité,
- technologies,
- ...

Ces limites engendrent :

- des **difficultés** récurrentes d'utilisation,
- des **lacunes** en terme de gestion fédérale,
- un **manque de visibilité** sur l'ensemble des données,
- des **coûts de maintenance**
- ...



3

## OBJECTIFS DU PROJET (1/3)



Le projet de refonte est donc une nouvelle étape de l'informatisation de la gestion du Handball.

Il prend en compte des objectifs multiples :

- Mettre en place un **Système d'Information « métiers »** cohérent, ayant une meilleure ergonomie et minimisant les dysfonctionnements,
- **Améliorer le service rendu**, tant au siège de la Fédération que dans les structures déconcentrées et les clubs,
- **Réduire au maximum les contraintes techniques** (téléchargement, versions de mise à jour, ...),



4

## OBJECTIFS DU PROJET (2/3)



- **Avoir une base de données centralisée pour :**
  - un réel partage des données entre les structures fédérales,
  - des informations et des états en temps réel,
  - une fiabilisation des données,
- **Soulager les structures en terme d'investissement informatique, de maintenance et d'administration informatique** par la suppression des serveurs et des postes dédiés,
- **Améliorer la qualité et la rapidité de traitement de l'information** en minimisant les traitements manuels et les échanges au format papier,
- **Inclure les clubs dans le système d'information** comme acteurs à part entière,



5



- **Mettre en œuvre une solution souple quant au lieu d'utilisation (dans les structures, chez les bénévoles, ...) et au nombre d'utilisateurs (plus de restriction sur le nombre de poste pour raison de licence),**
- **Maîtriser les coûts.**



**La FFHB n'ignore pas que des applications particulières ont été développées dans plusieurs Ligues (Nord – Pas de Calais, Franche Comté, par exemple).**

**Toutefois ces applications, même si elles répondent à des besoins évidents, ne peuvent pas être généralisées :**

- **d'une part car elles ne contiennent pas toutes les fonctionnalités requises pour la gestion fédérale,**
- **et d'autre part car elles ne répondent pas à toutes les contraintes fixées.**



Quelques contraintes :

- Développement à partir de logiciels standards et libres de droits,
- Propriété des sources et indépendance vis-à-vis de toute licence,
- Architecture technique sécurisée et modulable, bâtie sur les nouvelles technologies,
- Complétude du métier,
- Base de données centralisée,
- Hébergement chez des professionnels, service 7/7, 24/24,
- Formation en ligne,
- ...



Le projet de refonte du logiciel métier s'effectue selon le phasage suivant :

**Phase 1 : Etude préalable à la réalisation**

Analyse fonctionnelle

Conception dynamique de l'outil en fonction des besoins des utilisateurs

Définition des spécifications fonctionnelles

**Phase 2 : Réalisation - Mise en exploitation**

Réalisation

Développement

Mise en exploitation





### Phase 1 : Étude préalable à la réalisation

Pour l'assister dans la réalisation du projet, la Fédération a souhaité faire appel à des compétences externes en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et en gestion de projet.

Suite à une consultation de huit sociétés en avril 2004, le cabinet GREEN CONSEIL a été retenu pour cette mission.



En parallèle, le Président André AMIEL a adressé fin avril 2004 un courrier aux Ligues et aux Comités pour les informer du lancement du projet et solliciter leur collaboration en participant au club d'utilisateurs.



La phase 1 a démarré en juin 2004.

### Phase 1 : Étude préalable à la réalisation

#### Méthodologie employée

- Constitution d'un groupe d'utilisateurs,
- Description générale fonctionnelle du nouveau système,
- Élaboration des spécifications fonctionnelles détaillées,
- Rédaction du cahier de charge pour la formation en ligne,
- Réalisation du dossier de préconisation d'architecture technique,
- Formalisation du cahier des charges de la consultation pour la réalisation,



Tous les livrables mentionnés ci-dessus sont en libre accès et consultables à la Fédération.



**Phase 1 : Étude préalable à la réalisation**

**Méthodologie employée (suite)**

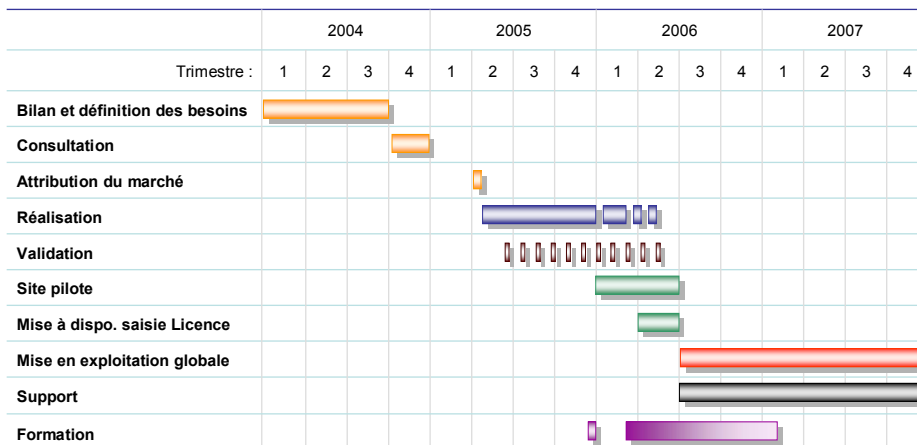
- Après consultation de 30 candidats potentiels, huit ont été sélectionnés en octobre 2004 pour l'appel d'offres proprement dit : Inge-Com / Micropole Univers / Cap Gemini / G-Fit / Aptus / Manapps / Objet Direct / Adélior,
- Seulement 4 offres ont été reçues début décembre 2004,
- Ces offres ont été analysées selon une grille d'analyse par critère de choix,
- Une « short list » de 3 sociétés a été établie (Adeliior, Aptus, Manapps).



**Phase 2 : Réalisation et Mise en Exploitation**

**Planning prévisionnel**

La phase 2 du projet débutera après décision de l'assemblée générale d'avril prochain, selon le planning prévisionnel suivant :





**Les apports attendus par la mise en œuvre opérationnelle du nouveau système d'information concernent les aspects techniques et la gestion des activités.**

**Apports techniques :**

- **Réduction des coûts informatiques des Ligues et des Comités par la suppression des serveurs et des postes dédiés aux applications fédérales,**
- **Sécurisation des accès et des données,**
- **Pérennité et évolutivité du système,**
- **Ergonomie, convivialité et facilité d'appropriation (formation en ligne),**



**Apports techniques (suite) :**

- **Souplesse d'utilisation (seule condition : connexion Internet),**
- **Mise en place d'une cellule d'assistance (support téléphonique + hotline) en relation avec le prestataire,**
- **Mise en place d'alertes par email,**
- **Suppression du service Minitel pour la saisie des résultats (Internet et/ou SMS),**
- **Minimisation des indisponibilités du système (serveur de secours, arrêts restreints pour maintenance),**



**Apports dans la gestion des activités :**

- Centralisation des données, **donc disponibilité pour tous,**
- Amélioration de la qualité et de la rapidité de traitement de l'information en facilitant les extractions de données,
- Fourniture de standards (formules de compétitions, lettres types, reporting, outils de contrôle de match, ...),
- Mise à disposition d'informations pertinentes en temps réel prenant en compte les évolutions réglementaires (pour tous et simultanément),
- Suppression des bordereaux sous la forme du triptyque actuel,
- Amélioration des relations **FFHB – Ligues – Comités – Clubs.**



**Toutefois la réussite du projet et la réalité de ces apports repose sur une ressaisie des données existantes pour une fiabilisation et une historisation des informations (exigence et exhaustivité des données saisies, suppression des doublons, contrôle et vérification des informations).**

